

SORIGNY (37)
Domaine de Thais
19 NOVEMBRE 2023

Salon

DES
ARTS

Dimanche 10H00 - 18H00

By Club Femmes de l'Artisanat

Artisanat
Artisanat d'Art
Bien-être



Club

FEMMES DE
L'ARTISANAT

Région Centre Val de Loire

Présentation du Club

Notre objectif est de promouvoir la femme dans l'artisanat, aider à la création, transmission, reprise ; accompagner la femme au développement et à la gestion de son entreprise ; aider la femme à concilier vie privée et vie professionnelle ; organiser, participer à des manifestations, concours, conférences.

Qui sommes-nous ?

Nous avons souvent, tout au long de nos actions professionnelles (salons, foires, rencontres avec des organisations professionnelles...) rencontré des femmes à la recherche d'informations, de besoin d'échanges ou face à des difficultés et qui demandent à être aidées.

Ce club c'est :

- Un espace d'échange : d'idées, d'expériences, de compétences...
- Un moyen de promouvoir la femme : rencontres, participation à des actions communes, des concours...
- Un accompagnement : aider à résoudre les problèmes, acquérir des connaissances, organiser des rencontres avec des acteurs économiques...
- Faire du réseau : pouvoir rencontrer des femmes dans leurs activités.
- Aider et accompagner une nouvelle installée : business dating et rencontre intergénérationnelle.

Les membres du bureau de l'association :

Présidente : Géraldine FERTEUX
Présidente adjointe : Annie KAISER
Secrétaire : Isabelle GAUDICHEAU
Secrétaire adjointe : Béatrice MEXMAIN
Trésorière : Samira KAISER

Coordonnées :

CLUB FEMMES DE L'ARTISANAT - RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE
36-42 Route de Saint-Avertin CS 5041237204 - TOURS cedex 3
Tél. : 06.81.15.21.55

Mail : club.femmes.artisanat@gmail.com

L'association est soutenue par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat d'Indre-et-Loire.



Club

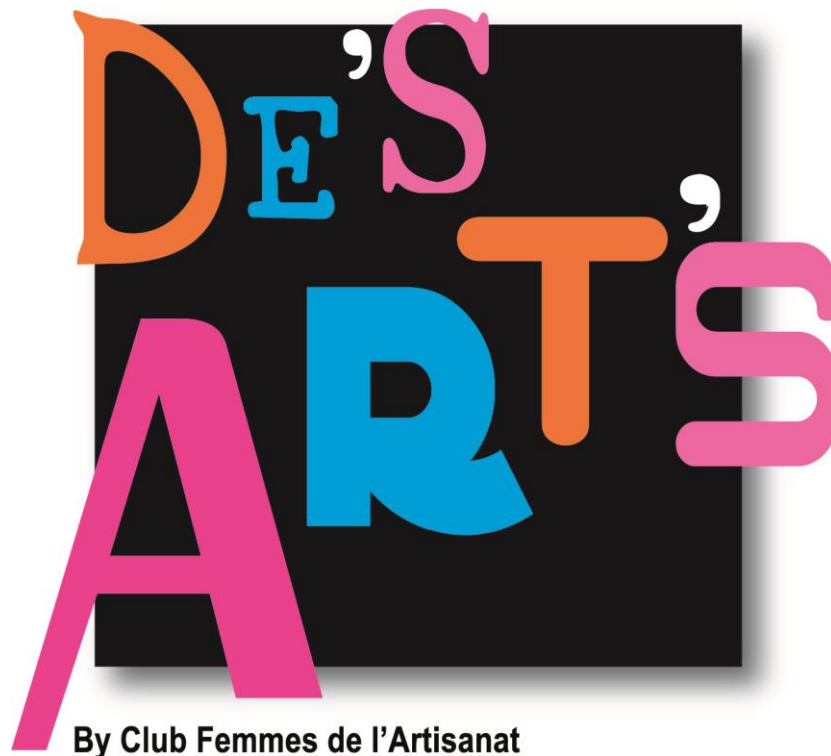
FEMMES DE
L'ARTISANAT

Région Centre Val de Loire

Le Projet

Le succès d'un 1er salon, nous a donné l'idée d'en faire un en 2023 avec notre propre identité pour valoriser la femme entrepreneuse, rendre plus visible le club et permettre aux acteurs économiques du territoire de se faire connaître.

Pour ce projet nous avons déposé une marque et un logo. DE'S ART's By Club Femmes de l'Artisanat est né !



Cet événement aura pour ambition de mettre en avant les savoir-faire des artisans du Centre-Val de Loire, il a pour vocation de réunir des Artisans et des Artisans d'Arts, reconnus dans leur domaine.



Club

FEMMES DE
L'ARTISANAT

Région Centre Val de Loire

REGLEMENT INTERIEUR DE LA MANIFESTATION (à lire et à parapher en bas de chaque page)

Un exemplaire de ce règlement est remis ou expédié à chaque exposant. Nul ne peut en ignorer les termes.

Article 1 : Admission

Les exposants doivent avoir signé un dossier d'inscription pour participer au salon.

Sont acceptés uniquement les artisans créateurs ayant un numéro de Siret.

L'association se réserve aussi le droit d'accepter tout ou partie des créations du créateur afin d'éviter des doublons avec d'autres créateurs. L'exposant en sera prévenu par retour de l'accord ou non accord attribué à son dossier.

La responsabilité de l'association ne saurait être engagée en cas de vol/ou détérioration des biens de l'exposant.

Article 2 : Exposition

L'Association fournit des chaises sur la demande de l'exposant (pas plus 2 chaises par stand).

Une attention toute particulière devra être apportée au stand d'exposition. Tout stand négligé utilisant des tissus dégradés, des cartons non décorés ou tout matériau totalement inadapté et inesthétique, sera refusé.

L'affichage des prix est obligatoire.

Les produits présentés doivent impérativement correspondre aux produits acceptés. Toute modification doit être signalée et acceptée par l'association avant l'exposition.

Conformément à la législation, l'exposition de produits alimentaires périssables doit strictement respecter la chaîne du froid.

La législation sur la vente au détail doit être strictement respectée. Les ventes « à la criée » et le racolage dans les allées sont interdits.

Toute dégradation des lieux d'exposition est interdite (tag, clous,). Des poursuites seront engagées envers les contrevenants.

Article 3 : Inscription

L'exposant s'engage à verser le montant total de son règlement au moment de son inscription et de sa réservation.

Toute inscription acceptée (**sous réserve de validation par l'organisateur**) est considérée comme définitive tant qu'elle n'a pas été annulée par l'exposant et l'association.

Une annulation n'est prise en compte que si elle intervient **30 jours avant la date de la manifestation**.

Toute inscription annulée hors délai est due en totalité. Le règlement sera encaissé (cf. article 4).

Article 4 : Participation financière

Les chèques de règlement (**à l'ordre du Club femmes de l'Artisanat région Centre-Val de Loire**) doivent impérativement **parvenir en même temps que le dossier d'inscription dûment signé pour que l'inscription soit enregistrée.**

Le chèque d'inscription sera encaissé 15 jours avant la date du salon.

De plus pour être valable, cette demande d'inscription doit être accompagnée d'un chèque de caution de 100 €, qui vous sera restitué à la fin de l'événement.

Cette caution implique pour l'exposant qu'il doit être présent sur la durée de la manifestation. Tout salon commencé et interrompu par le responsable, pour quelque raison que se soit est dû dans son intégralité.

Article 5 : Déroulement du salon

Le salon **se tiendra le dimanche 19 novembre 2023 de 10h à 18h** au Domaine de **Thais à Sorigny**
L'horaire de déballage : **à partir de 07h avec une possibilité d'amener son stand le samedi 18 novembre à partir de 16 h jusqu'à 19 h.**

L'horaire de remballage : **le dimanche à partir de 18h.**

L'exposant doit respecter les horaires de la manifestation, aucun départ en cours de salon ne pourra être toléré, sauf accord de l'association.

Le responsable du salon accueillera les participants.

Le placement se fait sur un plan en fonction des articles mis en vente.

L'association fera parvenir par mail à l'exposant le numéro d'emplacement ainsi qu'un plan de situation.

Les exposants auront la possibilité de se restaurer sur place.

Article 6 : Exclusion du salon

Tout exposant sera exclu du salon pour les motifs suivant :

- **L'association se réserve le droit du choix des exposants, réponses sous 15 jours à dater du 26 septembre**
- Articles en vente et non acceptés préalablement sur son stand
- Mauvaise attitude (agressivité, ébriété, ...) vis-à-vis du public, des autres exposants ou des responsables du salon
- Non présentation des documents administratifs en cours de validité
- Dégradation du lieu d'exposition

De's Art's By Club femmes de l'Artisanat région Centre-Val de Loire

LE DIMANCHE 19 NOVEMBRE 2023

au Domaine de Thais à Sorigny

Accueil des exposants dès 7 H ouverture public à 10 H

Nom : Prénom :

Raison social :

Né(e) le :/...../..... A :

Adresse :

Tél. : Mail. :

Site internet/ Facebook/ Instagram :

N° pièce

d'identité : N°Siret :

(Joindre photocopie recto-verso) Extrait Kbis

Code APE : Secteur d'activité :

Numéro et compagnie d'Assurance :

Descriptif :

Dominance de votre travail :

Citez 3 produits phares de votre activité (photos à l'appui) :

Activité principale r ou pas r

BON DE COMMANDE Un bon par Artisan	
Stand de 3 mètres linéaires sur environ 2 mètres de profondeur = 100 €	
r LA TABLE (1,40 m X 0.80 cm) = 10 € (selon disponibilité)	
r LA GRILLE = 15€ (selon disponibilité)	
Besoin électricité : r OUI r NON (Offerte)	
TOTAL (Pour être valable, cette demande d'inscription doit être accompagnée de deux chèques : Le chèque de l'emplacement (plus accessoires) et un pour la caution de 100 €, qui vous sera restitué à la fin du salon) Cette caution implique pour l'exposant qu'il doit être présent sur la durée de la manifestation.	

Réservation retenue dès réception du règlement et de la caution à l'ordre du : **Club femmes de l'Artisanat région Centre-Val de Loire**

Fait à : Le :

Signature

A. Condition de participation

Sur ce salon, seront autorisés à exposer, **les professionnels artisans créateurs et artisans d'art** dont l'activité est en rapport avec **le secteur de l'artisanat**.

B. Tarif des emplacements (50 places disponibles)

Stand de 3 mètres linéaires de face sur environ 2 mètres de profondeur = 100 €

Avec la possibilité de louer

TABLE (1,40 m X 0.80 cm) = 10€ (pas plus de 2)

GRILLE = 15 € (pas plus de 2)

C. Non-respect du règlement intérieur

En cas de non-respect du règlement intérieur, l'association peut refuser ou mettre fin à l'inscription de l'exposant, sans préavis, ni indemnité, ni restitution des règlements.

A : Le :

Signature d'exposant :

CADRE RESERVE A L'ASSOCIATION

r Inscription validée le :

r Inscription refusée le :

r Inscription validée partiellement le :

Motif :

.....

PIECES A FOURNIR POUR L INSCRIPTION

Tout dossier incomplet ne pourra faire l'objet d'une inscription

Afin de valider votre stand et de vous attribuer un emplacement, veuillez fournir OBLIGATOIREMENT les documents suivant :

- **Dossier dûment rempli et paraphé**
- La photocopie resto/verso d'une pièce d'identité
- **Assurance responsabilité civile valide et son numéro**
- Votre inscription à la Chambre de Métiers ou à la Chambre de Commerce ou à la Maison des Artistes (extrait kbis)
- Une photo ou plusieurs (si possible) de votre stand

➤ **Paiement intégral par chèque, ainsi qu'un chèque de caution de 100 €, qui vous sera restitué à la fin) au : Club femmes de l'Artisanat région Centre-Val de Loire**

➤ **Votre dossier doit nous parvenir par courrier impérativement avant le 26 septembre 2023 à : Mme GAUDICHEAU ISABELLE – 1 Bis rue Honoré de Balzac – 37500 CHINON**



Club

FEMMES DE L'ARTISANAT

Région Centre - Val de Loire

Contacter

Isabelle

Gaudicheau

06.08.77.87.20

club.femmes.artisanat@gmail.com

www.femmes-artisanat.fr